

w.c.s. - Development #35544

code de suivi affiché lors de la saisie backoffice

22 août 2019 16:55 - Frédéric Péters

| | | | |
|---|--------|----------------------|--------------|
| Statut: | Fermé | Début: | 22 août 2019 |
| Priorité: | Normal | Echéance: | |
| Assigné à: | | % réalisé: | 0% |
| Catégorie: | | Temps estimé: | 0:00 heure |
| Version cible: | | Planning: | Non |
| Patch proposed: | Non | | |
| Description | | | |
| Le code de suivi ne s'adresse pas aux agents. | | | |

Historique

#1 - 22 août 2019 17:51 - Thomas Noël

Alors si, parce qu'ils doivent le communiquer à la personne en face (au guichet ou au téléphone) qui n'a ni mail ni sms.

#2 - 22 août 2019 21:07 - Frédéric Péters

- *Sujet changé de ne pas afficher le code de suivi lors de la saisie backoffice à code de suivi affiché lors de la saisie backoffice*

Oui ok mais ça a quand même l'effet de rendre le code de suivi comme étant quelque chose qui devient plutôt une référence de la demande, qui perd le côté "code", que j'aimerais bien pouvoir renforcer, mais pas d'idée précise là, inclure un petit paragraphe d'explication ne me semble même pas suffisant.

#3 - 22 août 2019 21:33 - Benjamin Dauvergne

Thomas Noël a écrit :

Alors si, parce qu'ils doivent le communiquer à la personne en face (au guichet ou au téléphone) qui n'a ni mail ni sms.

En vrai les gens qui ont un ordinateur ils ont tous ou un téléphone mobile et/ou un mail... et s'ils n'ont pas d'ordinateur je ne sais pas vraiment à quoi leur sert le code de suivi...

Si on avait une option pour envoyer le code par SMS je pense qu'on pourrait vraiment ne jamais l'afficher, hmmm... bon l'agent pourra toujours se l'envoyer à lui même... on est foutu.

#4 - 22 août 2019 23:09 - Thomas Noël

Benjamin Dauvergne a écrit :

Thomas Noël a écrit :

Alors si, parce qu'ils doivent le communiquer à la personne en face (au guichet ou au téléphone) qui n'a ni mail ni sms.

En vrai les gens qui ont un ordinateur ils ont tous ou un téléphone mobile et/ou un mail... et s'ils n'ont pas d'ordinateur je ne sais pas vraiment à quoi leur sert le code de suivi...

À s'authentifier lors d'un prochain appel ou prochaine visite au guichet (j'invente un usage qui n'a sans doute jamais été pratiqué certainement, parce que personne ne comprend ce qu'est ce code, nous même on s'embrouille vite dans son usage).

La réalité c'est qu'en fait le nom "code de suivi" est totalement foireux, il sait penser à un inoffensif numéro de suivi DHL... On aurait dû l'appeler "code d'accès" ou "code secret", faire comprendre que dans "code de suivi", ce qui compte c'est "code" et pas "suivi".

Tant que ça s'appelle code de suivi, on est foutu.

#5 - 11 août 2023 16:43 - Frédéric Péters

- *Statut changé de Nouveau à Fermé*

Alors si

Restons-en là.